



Communiqué de presse

Paris, le 31 janvier 2019

## Nos sites internet font peau neuve

**L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) et l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) ont le plaisir de vous faire part de la mise en ligne de la version modernisée de leurs sites institutionnels [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr) et [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr).**

L'esthétique, l'ergonomie et l'arborescence ont été pensées pour faciliter la navigation et minimiser le temps de recherche de l'information souhaitée.

Ces sites s'adressent à tous les publics. Particuliers, entreprises et banques trouveront des accès privilégiés aux informations qui les concernent le plus directement.

Les publications économiques et financières des Instituts d'émission restent accessibles de façon libre et gratuite, avec une présentation modernisée et un classement de l'information plus intuitif.

En plus de ces publications, la nouvelle version des sites IEDOM et IEOM propose un **nouveau service : la mise à disposition libre et gratuite de séries statistiques** relatives à l'économie des géographies ultramarines.

Nous vous souhaitons une excellente navigation.



**L'IEDOM** assure le rôle de banque centrale pour le compte de la Banque de France dans les départements et collectivités d'outre-mer dont la monnaie est l'euro. **L'IEOM** est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP).

**Nos publications sont téléchargeables sur les sites [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr) et [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)**

Contact presse : Lisa Gervasoni - tél : 01 42 97 06 50, [communication@iedom-ieom.fr](mailto:communication@iedom-ieom.fr)